

Monsieur Edouard PHILIPPE

Premier ministre

Hôtel Matignon

57 rue de Varenne

75700 Paris SP 07

Paris, le 30 avril 2020

Monsieur le Premier ministre,

Les signataires de cette lettre ont pris l'habitude depuis le début de la crise sanitaire de se réunir au moins une fois par semaine pour échanger leurs informations remontées du terrain, et unir leurs moyens pour apporter la meilleure réponse possible à la situation actuelle. À ce jour, il apparaît que :

Depuis plusieurs semaines, la crise du Covid-19 frappe durement notre pays ; les conséquences économiques et sociales se font de plus en plus ressentir pour l'ensemble du secteur de la construction.

Au-delà de l'actuelle période de confinement, nous anticipons que les mois à venir vont être particulièrement difficiles avec des surcoûts, des pertes de productivité, des ruptures de production liées à la disparition de certains acteurs... soit autant de situations qui vont peser sur les chantiers en cours et en annuler certains.

Le même scénario remonte de toutes les régions : l'arrêt brutal et imprévu de tous les chantiers, puis leur reprise aménagée pour répondre aux règles sanitaires provoquent des surcoûts qui ne peuvent être chiffrés qu'au cas par cas. Selon ces premiers retours ils représentent de 10 à 30 % du montant initialement prévu. Ces surcoûts ne peuvent bien sûr être supportés par aucun des acteurs pris individuellement, mais dans la plupart des cas ne peuvent pas non plus être supportés une fois répartis sur l'ensemble des acteurs. Dans ces conditions, il suffit que l'acteur le moins solide soit défaillant pour que l'ensemble du chantier s'effondre économiquement.

Dans ces conditions, et dans les hypothèses les plus optimistes d'absence de défaillances en série, nous prévoyons d'ores et déjà un recul de 30 % à 40 % de notre activité en 2020, avec toutes les conséquences attendues, arithmétiquement en matière de baisses de recettes fiscales et sociales, et de suppressions d'emplois. Mais ce que nous redoutons par-dessus tout, c'est l'effet domino. Si les mesures que le gouvernement a su prendre avec réactivité et détermination dès le début de la crise ont pu prévenir des ruptures aussi brutales qu'immédiates, la période de transition qui s'amorce va être extrêmement compliquée pour les TPE – PME que nous représentons, notamment en termes de trésorerie, mais également d'activité pour l'ensemble du secteur, des donneurs d'ordre aux fournisseurs de matériaux et de matériels.

Les entreprises de la filière construction que nous représentons (Maîtrise d'œuvre, AMO, artisans), majoritairement des TPE et PME, sont particulièrement exposées, au-delà de leurs propres difficultés, à celles de leurs clients, et celles de leurs partenaires.

Face à cette situation inédite, nous avons fait le choix d'entamer une démarche constructive et collaborative entre acteurs de la filière et souhaitons vous alerter sur la nécessité absolue de prolonger certaines aides ou dispositifs particuliers et d'en créer de nouveaux adaptés au nouveau cycle qui s'ouvre. À défaut, tous les efforts déjà déployés par le gouvernement seraient vains et n'auraient permis que de retarder de quelques semaines la disparition de nombreuses TPE – PME du secteur, et autant de savoir-faire.

Par ailleurs, il nous semble nécessaire de convertir l'ensemble des moyens consacrés à la préservation de nos entreprises (chômage partiel en particulier) en aide active pour financer les nombreuses expertises dont ont besoin les Maîtres d'ouvrage et les collectivités locales pour résister à la crise, transformer les contraintes en opportunités, et relancer l'activité sur des bases durables et profitables à tous.

Nous souhaitons ensemble participer activement à la reprise des chantiers et plus largement de l'activité économique, pour laquelle il est impératif de lancer, dès maintenant et en masse, de nouvelles études qui généreront très vite de nouveaux chantiers. Dans ce contexte, nous souhaiterions échanger avec votre cabinet afin de vous présenter plus en détail nos propositions.

Cette initiative n'empêchera nullement chaque organisation professionnelle de partager ses propres propositions directement ou à travers les organisations interprofessionnelles et de branche auxquelles elles appartiennent.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de notre haute considération.

**Régis
LAMBERT**
Président
UNGE

**Patrick
LIEBUS**
Président
CAPEB

**Jean-Michel
WOULKOFF**
Président
UNSA

**Dominique
MILLET**
Président
SYNAMOME

**Frédéric
LAFAGE**
Président
CINOV

- Copie à Monsieur Bruno Le Maire, ministre de l'Economie et des Finances

Contacts

UNGE | Hervé GASTAUD - herve.gastaud@unge.net

SYNAMOME | Bernard DELMAS - bernard.delmas-synaamob@orange.fr

UNSA | Patrick JULIEN - dg@unsfa.com

CINOV | Thierry SANIEZ - saniez@cinov.fr

CAPEB | Alain CHOUGUIAT - a.chouguiat@capeb.fr